



Comité des finances et de l'administration
10^e réunion
24 septembre 2012 (16h30)
Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

| Point | Document |
|---|----------------------------------|
| 1. Ordre du jour – à adopter | FA-46/12 |
| 2. Rapport sur les réunions des 5 mars, 3 mai et 25 mai 2012 – à approuver | FA-37/12 FA-40/12 FA-45/12 |
| 3. État des finances – à noter | à venir |
| Un rapport sur l'état des finances sera distribué. | |
| 4. Projet de budget administratif pour l'exercice 2012/13 – à examiner | à venir |
| Le Comité examinera une révision du projet de budget administratif pour l'exercice 2012/13 et un récapitulatif de l'analyse des coûts. | |
| 5. Locaux – à examiner | verbal |
| Le Comité a examiné la question des locaux lors de deux réunions intersessions les 3 et 25 mai 2012 (voir les documents FA-40/12 et FA-45/12). Un rapport de situation sera présenté par le Directeur exécutif. | |
| 6. Promotion et Fonds spécial – à examiner | verbal |
| A la dernière réunion, le Comité a demandé au Directeur exécutif d'examiner la question des utilisations possibles du Fonds spécial et de faire des recommandations aux Membres exportateurs. | |

- 7. Système de barème des traitements et d'indemnité de poste – à examiner** FA-15/11 Rev. 1
- Les discussions sur le document FA-15/11 Rev. 1, dans lequel figurent des informations sur des systèmes de rémunération, pourront se poursuivre à la lumière des suggestions des Membres.
- 8. Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal
- Conformément aux dispositions de l'article 14 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité des finances et de l'administration et le Conseil. Le Comité examinera si le vérificateur actuel, le cabinet Smith Williamson, qui a été nommé pour la première fois en septembre 2009, doit être reconduit dans ses fonctions.
- 9. Arriérés de contributions – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès en matière de recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date, et sur les propositions de remboursement.
- 10. Banques – à examiner** à venir
- L'article 10 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation dispose que le Comité passe en revue la banque ou les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation et transmet au Conseil sa recommandation sur une décision. Le Comité passera en revue la liste des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds.
- 11. Questions diverses – à examiner** verbal
- Président et Vice-président pour 2012/13* : à sa 109^e session en septembre 2012, le Conseil approuvera la composition du Comité pour 2012/13. A sa première réunion en mars 2013, le Comité nommera son président et son vice-président pour 2012/13.
- Bureau sans papier* – comme il a été noté lors de la dernière réunion, les Membres seront invités à indiquer s'ils souhaitent recevoir les documents sur papier avant les réunions de septembre.
- 12. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres pendant la 110^e session du Conseil (4 au 8 mars 2013).